



MAIRIE DE CANTE

13 Rue du Général Sarrut

09700 CANTE

05.61.67.85.09

mairie@mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2024_011

SEANCE DU 22 MARS 2024

Date de la convocation : **15 mars 2024**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	08	08
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
08	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Nadine CLAPIER, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Nicolas BLANCHOT, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Hubert GRAS,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire de séance.**

OBJET : Nouveaux tarifs de la salle polyvalente

M le Maire informe que les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente seront finis au 01/07/2024 et que cette dernière pourra de nouveau être proposée à la location.

M le Maire rappelle que ces travaux de réhabilitation ont été l'occasion de prendre en compte, les normes en vigueur concernant l'accueil des personnes à mobilité réduite, une meilleure économie d'énergie avec la suppression de la consommation d'énergies fossiles (citerne à gaz) remplacée par une pompe à chaleur et l'isolation des menuiseries extérieures, la sécurisation de l'aire de jeux des enfants avec la suppression de ladite citerne implantée à côté. Mais également de répondre à la diversité des besoins de notre commune et des communes voisines en proposant la salle pour des manifestations à vocation associative et culturelle, des besoins éducatifs & culturels, locatifs aux particuliers, accueil de réunions ...

M le Maire propose de modifier les tarifs actuels de locations et propose les suivants :

Toute saisons	Habitants de la commune	Extérieurs à la commune
Location	150	250
Cuisine	Comprise dans la location	50
Caution ménage	120	120
Caution locaux	2 000	2 000

M le Maire informe cependant que des pré-réservations ont déjà été faites aux tarifs actuels (avant réhabilitation), il propose de maintenir les tarifs annoncés aux pré-réservations.

Le conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après avoir délibéré à l'unanimité accepte les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente, et de maintenir les pré-réservation faites avant la présente délibération aux anciens tarifs.

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance Mme Nadine CLAPIER
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 26 mars 2024